

INFORMATIONS CLÉS POUR L'INVESTISSEUR Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs à propos du Fonds. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce Fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

Barings Global Flexible Allocation Fund un compartiment de Barings Investment Funds plc Class I EUR Acc- ISIN No.IE00B8VZBY01

Barings Investment Funds plc est une société d'investissement à capital variable. Baring International Fund Managers (Ireland) Limited est le Gestionnaire de la Société.

OBJECTIF ET POLITIQUE D'INVESTISSEMENT

Objectif : Produire un rendement total composé de l'appréciation du capital et du revenu supérieur aux taux de trésorerie européens (rendements offerts par les dépôts bancaires européens) à moyen et long terme.

Politique d'investissement : Le fonds investit dans tout secteur, pays ou région et dans une gamme de classes d'actifs tels que des actions, des obligations (émises par des gouvernements, des organisations supranationales, des agences ou des entreprises), des devises, des instruments du marché monétaire et/ou des liquidités. Le fonds peut également investir indirectement dans des matières premières, des biens immobiliers, du capital-investissement ainsi que des hedge funds et sur les marchés émergents. Le terme « marchés émergents » ou « pays émergents » désigne les régions du monde dont les économies sont encore en développement. Le fonds n'est pas tenu de s'exposer à une classe d'actifs, un secteur, un pays ou une région spécifique.

- Le fonds peut utiliser des instruments dérivés à des fins d'investissement et de couverture. Le rendement sur un instrument dérivé est lié aux mouvements de l'instrument sous-jacent, par exemple des devises ou des taux d'intérêt, auquel fait référence l'instrument dérivé. La devise de référence du fonds est l'euro.

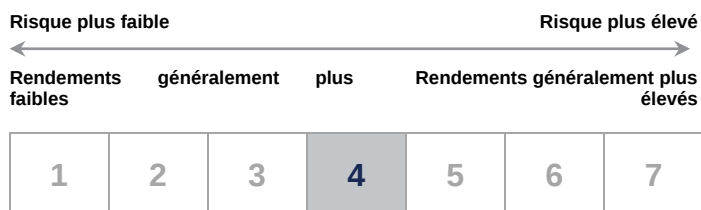
Distribution Policy: Les revenus sont ajoutés à la valeur du Compartiment.

Fréquence d'échange : Chaque jour. Les investisseurs peuvent acheter et vendre leurs actions sur demande chaque Jour ouvrable (au sens défini dans le prospectus et le supplément).

Indice de référence : LIBOR EUR à 3 mois. Le fonds est géré activement et vise à générer un rendement total supérieur aux taux européens sur liquidités (le LIBOR EUR à 3 mois est utilisé pour représenter les taux européens sur liquidités). Le fonds n'est pas conçu pour reproduire l'Indice de référence, de sorte que sa performance peut s'écarter de manière significative de l'Indice de référence. Le gestionnaire d'investissement dispose d'un pouvoir discrétionnaire absolu dans ses investissements et n'est pas limité dans ses choix par l'Indice de référence (il n'est pas possible d'investir directement dans l'Indice de référence).

Pour plus de détails, veuillez vous reporter au prospectus et au supplément.

PROFIL DE RISQUE ET DE RENDEMENT



La catégorie de risque se fonde sur les variations de la valeur des données simulées du fonds, et constitue un indicateur de risque absolu.

- Les données historiques et simulées peuvent ne pas constituer un indicateur fiable pour l'avenir
- Le classement du fonds n'est pas garanti et est susceptible d'évoluer avec le temps
- La catégorie de risque la plus faible n'est pas synonyme d'investissement sans risque
- Le fonds est classé dans la catégorie 4 de ce tableau en raison de la nature de ses investissements
- La valeur des investissements et les revenus peuvent évoluer à la baisse comme à la hausse et il se peut que les investisseurs ne récupèrent pas le montant qu'ils ont investi

Les risques suivants peuvent ne pas être reflétés dans l'indicateur de risque et de rendement :

- Dans des circonstances exceptionnelles sur le marché, il est possible que le nombre d'acheteurs et de vendeurs soit insuffisant pour permettre au Fonds de vendre ou d'acheter facilement des investissements, ce qui pourrait limiter la capacité du Fonds à satisfaire les demandes de rachat des investisseurs.
- L'impossibilité pour une organisation au travers de laquelle nous achetons un actif (par ex. une banque) de respecter ses obligations peut engendrer une perte.

- La garde des actifs entraîne un risque de perte en cas d'insolvabilité du dépositaire ou de non-respect de son obligation de précaution
- Les instruments dérivés peuvent générer un profit ou une perte, et il n'existe aucune garantie qu'un contrat sur dérivé financier donne le résultat escompté. Le recours aux instruments dérivés peut avoir pour effet d'augmenter les hausses ou baisses de valeur du Compartiment et pourrait amener le Compartiment à subir des pertes nettement supérieures au coût du dérivé concerné étant donné qu'une fluctuation relativement mineure peut avoir un impact plus important sur les dérivés que sur les actifs sous-jacents.
- Les évolutions des taux de change entre la devise du Compartiment et les devises dans lesquelles les actifs du Compartiment sont valorisés peuvent avoir pour effet d'augmenter ou de diminuer la valeur du Compartiment et de tous revenus produits.
- Les titres de créance sont exposés au risque que l'émetteur n'honore pas ses obligations de paiement (c'est-à-dire qu'il soit en défaut). Des titres de créance de note faible (à haut rendement) ou non notés équivalents, du type dans lequel le fonds investira, offrent généralement un rendement supérieur à celui de titres de créance mieux notés, mais ils sont également exposés à des risques de défaut de l'émetteur plus importants.
- Les investissements en actions peuvent subir des fluctuations de valeur importantes.
- Les risques d'investissement sur les marchés émergents sont supérieurs à ceux sur les marchés développés en raison de problèmes politiques, économiques ou structurels et le fonds peut être tenu d'établir des arrangements de garde spécifiques sur certains marchés avant d'investir.
- Le Compartiment peut détenir des actions de sociétés plus petites qui peuvent être plus difficiles à acheter et à vendre, car elles sont négociées moins fréquemment et en petits volumes et leurs cours peuvent fluctuer davantage que ceux de sociétés plus grandes.
- Pour une description de l'ensemble des risques, veuillez-vous référer au prospectus du fonds, sous la rubrique « Considérations relatives au risque », et dans le supplément du fonds.

FRAIS POUR LE COMPARTIMENT

Les frais que vous payez correspondent aux coûts de fonctionnement du Compartiment, y compris ses coûts de commercialisation et de distribution. Ces frais réduisent la croissance potentielle de votre investissement.

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement :	
Frais d'entrée	Aucun
Frais de sortie	Aucun
Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi et avant que le revenu de votre investissement ne vous soit distribué.	
Frais prélevés sur le Fonds sur une année :	
Frais courants	0,75%
Frais prélevés sur le Fonds dans certaines circonstances :	
Commissions de performance	Aucun

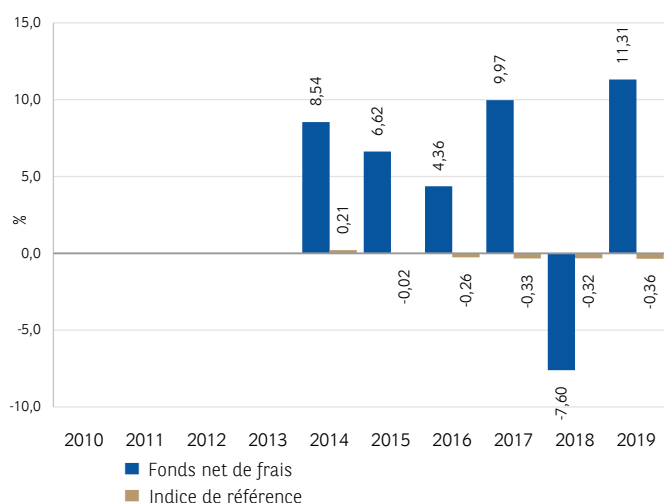
Les frais d'entrée et de sortie présentés sont des montants maximums. Il est possible que vous payiez moins : votre conseiller financier vous le précisera.

Le montant des frais courants est fondé sur les frais de l'exercice clos le 31 décembre 2019. Ces chiffres peuvent varier d'une année à l'autre. Ils excluent les coûts des opérations du fonds.

Le Fonds aura à supporter des frais d'opérations de portefeuille qui seront prélevés sur ses actifs.

Pour plus d'informations sur les frais, veuillez vous reporter aux sections concernées du Prospectus.

PERFORMANCES PASSÉES



- Les performances passées ne préjugent pas de la performance future.
- La performance indiquée est basée sur la valeur nette d'inventaire après déduction de tous les frais courants et des coûts de transaction du portefeuille, les revenus distribuables étant réinvestis.
- Le fonds a été lancé en 2013. La tranche d'actions a été lancée en 2013. Le graphique indique la performance passée de la catégorie d'actions et de l'Indice de référence pour toutes les années civiles complètes depuis le lancement de la catégorie d'actions.
- Le calcul de la performance passée ne tient pas compte des frais d'entrée et de sortie mais tient compte de tous les frais courants.
- Le fonds n'est pas conçu pour reproduire l'Indice de référence.

INFORMATIONS PRATIQUES

Dépositaire : Northern Trust Fiduciary Services (Ireland) Limited

Autres informations : Barings Investment Funds plc est une structure à compartiments multiples comprenant le présent Compartiment. Le présent document d'information clé pour l'investisseur (KIID) est propre au Compartiment et à la catégorie de parts indiquée en début de document. Veuillez vous reporter au prospectus du Compartiment pour obtenir plus de détails sur les autres catégories de parts. La ségrégation des actifs de chaque compartiment implique que si un fonds présente des dettes, les actifs des autres fonds ne peuvent servir à les couvrir. Vous pouvez obtenir, sans frais, des informations complémentaires sur ce Compartiment y compris le prospectus complet, le dernier rapport et les derniers comptes annuels et tout rapport semestriel et comptes semestriels ultérieurs (qui sont préparés pour le fond complet) sur www.baring.com ou sur demande adressée à Barings.

Informations pratiques : Le cours du Compartiment est calculé pour chaque jour de négociation et est disponible en ligne sur www.baring.com. Vous pouvez obtenir des informations sur les modalités d'achat, de vente et d'échange de parts en contactant Barings (voir les coordonnées plus haut).

Rémunération : La politique de rémunération de Baring International Fund Managers (Ireland) Limited exige que les modalités de rémunération des membres-clés du personnel soient conformes à la stratégie de l'entreprise, promeuvent une gestion efficace du risque et n'encouragent pas la prise de risques. Des informations plus détaillées concernant, entre autres, le calcul de la rémunération et des avantages, sont disponibles gratuitement en ligne à l'adresse www.baring.com/investment-policies ou par écrit auprès de Barings (voir les coordonnées de contact ci-dessus).

Législation fiscale : Le Compartiment n'est pas soumis à l'impôt irlandais sur ses revenus ou ses plus-values. Un investisseur qui n'est pas résident ni résident habituel d'Irlande et qui a rempli un bulletin de souscription du Compartiment ne devrait être soumis à aucun impôt irlandais. Pour obtenir plus de détails, il vous est conseillé de consulter un conseiller fiscal.

Déclaration de responsabilité : La responsabilité de Baring International Fund Managers (Ireland) Limited ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus du Compartiment.